

Sur motion de l'honorable sénateur Robertson, il est

*Ordonné:* Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeurera ajourné jusqu'à demain, à onze heures de la matinée.

A l'appel de l'ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur la question de l'honorable sénateur Dupuis attirant l'attention du Sénat sur l'opportunité d'établir un organisme national qui collaborera avec les gouvernements provinciaux et dont les fonctions consisteront à assister les mères à améliorer la santé des enfants et à réduire à son minimum la mortalité infantile, il est

*Ordonné:* Que ledit Ordre du jour soit ajourné à demain.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat ajourné sur l'avis de question de l'honorable sénateur Johnston qu'il attirera l'attention du Sénat sur certains aspects de la situation historique et constitutionnelle de cette honorable Chambre, et sur les fonctions et les réalisations que lui fixe notre Constitution dans les limites de ses responsabilités, il est

*Ordonné:* Que ledit Ordre du jour soit ajourné à demain.

Comme il est six heures, l'honorable Président quitte le fauteuil pour le reprendre à huit heures.

*Huit heures.*

Le Sénat reprend sa séance.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un Bill (238), intitulé: "Loi portant exécution des accords en vue d'un Fonds monétaire international et d'une Banque internationale pour la reconstruction et le développement", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois.

L'honorable sénateur Robertson propose alors que ce bill soit maintenant lu la deuxième fois.

Après débat,

L'honorable sénateur Haig propose que la suite du débat sur la motion pour deuxième lecture de ce bill soit ajournée à lundi prochain.

Etant posée la question sur ladite motion,

Le Sénat se divise comme suit:—

Pour, 9. Contre, 28.

En conséquence, elle est résolue par la négative.

Etant de nouveau posée la question sur la motion pour la deuxième lecture de ce bill,

Elle est résolue par l'affirmative.

Ledit bill est alors lu la deuxième et la troisième fois.